

Infirmier

Mission générale :

- ↪ Conduit les soins infirmiers auprès des enfants, les adolescents, les adultes en situation de handicap mental avec ou sans troubles associés
- ↪ Initie et met en œuvre les soins éducatifs et préventifs
- ↪ Organise et coordonne les interventions soignantes
- ↪ contribue à l'élaboration ou l'évolution des protocoles de soins, les procédures d'hygiène, de sécurité, de vigilance sanitaire

Conditions d'exercice :

- ↪ Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels paramédicaux et sociaux.
- ↪ En Maison d'accueil Spécialisée (MAS), en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), en Foyer d'hébergement, en Institut Médico Educatif (IME), en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), ...

Niveau de formation :

- ↪ accessible avec le Diplôme d'Etat, préparé en trois ans dans des Instituts de formation autorisés par le Président du conseil général (IFSI) ; une année préparatoire au concours est courante